

COMMENTAIRES SUR LES HARPACTORINAE  
DE L'INSTITUT ROYAL  
DES SCIENCES NATURELLES DE BELGIQUE  
(HEMIPTERA-HETEROPTERA : REDUVIIDAE)

PAR

Paul DISPONS (Paris)

---

L'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique m'a communiqué des Réduviidés de diverses régions en vue de leur détermination.

Pour plusieurs espèces de la sous-famille *Harpactorinae*, à l'occasion de l'étude conjointe des spécimens de l'Institut et de ceux provenant d'autres origines, j'ai essayé d'apporter quelques précisions d'ordre systématique et d'ordre biogéographique à la connaissance de ces insectes.

1. Genre COSMOLESTES STÅL.

*Cosmolestes pictipes* STÅL.

Sumatra : Soenghert-Lipoet, 1933, J. DORSINGFANG, I. G. 10.107.

2. Genre CYDNOCORIS STÅL.

*Cydnocoris russatus* STÅL.

Japon : Gifu (Hirayu), 3-VII-1946, 18-V-1953, I. G. 20.243.

3. Genre RHINOCORIS HAHN.

1. — *Rhinocoris rufigena* (FALLOU).

Barumbu (août 1925), J. GHESQUIÈRE. Déjà cité du Congo de cette localité par SCHOUTEDEN. (Cat. Rais. Faune Ent. Congo Belge, Hem. Réd 2<sup>me</sup> partie).

## 2. — *Rhinocoris bicolor* (FABRICIUS).

Barumbu (VIII-1925), J. GHESQUIÈRE. Très répandu au Congo (SCHOUTEDEN, *ibid.*).

## 3. — *Rhinocoris erythropus* (LINNÉ).

FABRICIUS décrit quatre espèces de *Rhinocoris* très voisines de *R. erythropus* (L.). Elles furent, par la suite, soit mises en synonymie avec l'espèce linnéenne, soit considérées comme des « formes » de cette espèce en concurrence avec deux « formes » ou « variétés » décrites ultérieurement par Claudius REY et par Eduard WAGNER.

On remarquera que STÅL, exploitant les spécimens déposés dans divers musées, et en particulier les types, rapportera en 1868 des renseignements qui font ressortir exclusivement des différences ou similitudes basées sur les espèces fabriciennes ce qui était d'ailleurs naturel en raison de l'objectif de STÅL nettement spécifié dans le titre même de son ouvrage « *Hemiptera fabriciana* ».

Mais STÅL se contentera des renseignements ainsi acquis pour les inclure dans son « *Enumeratio Hemipterorum* » de 1872. Il retiendra deux espèces avec la synonymie et les localisations suivantes sans fournir la moindre explication sous la forme de caractères différentiels :

*R. erythropus* (L.) = *R. haemorrhoidalis* (F.) = *R. tessellatus* (F.)

(Europe méridionale et Egypte).

*R. maurus* (F.) = *R. tibialis* (F.) (Sicile et Algérie).

Dans « *Revisio synonymica* », O. M. REUTER maintiendra en 1888 la séparation entre ces deux espèces avec les synonymies suivantes qu'il paraît utile de rappeler intégralement (Rev. Syn., p. 351) :

319. — *Harpactor erythropus* (LINN.).

*Cimex erythropus* LINN., Syst. Nat. Ed. XII, 725, 69 (1767). P. MÜLL., Linn. Nat. V, 494, 69 (1774).

*Cimex haemorrhoidalis* FABR., Mant. Ins. 311, 23 (1787).

*Cimex tessellatus* FABR., Mant. Ins. 313, 38 (1787) (*Vide* Syst. Rh. 275, 41).

*Reduvius tessellatus* GMEL., Syst. Nat. XIII, 2195, 547 (1788).

*Reduvius barbaricus* GMEL., Syst. Nat. XIII, 2199, 572 (1788).

*Cimex tessellatus* PET., Inst. Ent. I, 645, 7 (1792).

*Reduvius haemorrhoidalis* FABR., Ent. Syst. IV, 201, 28 (1794). Syst. Rh. 275, 41 (1803). H. SCH., Nom. Ent., p. 41 (1835).

*Harpactor haemorrhoidalis* COSTA., Cim. Neap. I, 15, 2 (1838). A et S., Hist. d. Hém. 366, 2 (1843). H. SCH., Wanz. Ins. VII, 13, f. 690 et 691 (1844). IX, Ind. 101 (1853). BAER., Cat., p. 22 (1860). FIEB., Eur. Hem. 154, 5 (1861).

*Harpactor erythropus* M. et R., Pun. 10, 2 (1873).

*Reduvius (Rhinocoris) erythropus* STÅL., En. Hem. IV, 40, 34 (1874).

*Harpactor (Rhinocoris) erythropus* PUT., Cat. 50, II (1875).

*Harpactor erythropus* PUT., Syn. I, 179, 2 (1880).

320. — *Harpactor maurus* (FABR.).

*Reduvius maurus* FABR., Syst. Ent. 732, 12 (1775). Ent. Syst. IV, 207, 52 (1794).

*Reduvius tibialis* FABR., Syst. Rh. 278, 42 (1803).

*Reduvius maurus* FABR., Syst. Rh. 280, 68 (1803).

*Rhinocoris maurus* STÅL., Hem. Fabr. I, 112, 2 (1868).

*Reduvius (Rhinocoris) maurus* STÅL., En. Hem. IV, 40, 35 (1874).

*Harpactor (Rhinocoris) maurus* PUT., Cat. 50, 12 (1875). »

Pas plus que STÅL, REUTER ne fournit d'éléments qui auraient permis de séparer les deux espèces. Il se bornera à reproduire in extenso dans un simple nota à la suite de la liste synonymique précédente la description de *Rhinocoris (Reduvius) maurus* du « *Systema entomologiae* » de FABRICIUS dans laquelle on peut cependant supposer que l'indication « *femora nigra* » permet de séparer *R. maurus* et ses synonymes de *R. erythropus* et ses synonymes dont, par opposition, les fémurs ne seraient pas noirs (Rev. Syn., p. 352).

Par la suite, tous les auteurs ont adopté la conception de STÅL et de REUTER sans parvenir d'ailleurs à établir des caractères différentiels, s'égarant souvent dans des comparaisons avec des espèces voisines, mais pourtant faciles à séparer, comme RAMBUR en ce qui concerne *R. haemorrhoidalis* et *R. iracundus cruentus*, par exemple.

Cette incertitude dans la validité spécifique des deux espèces avait conduit Paul DISPONS et Wolfgang STICHEL à considérer en 1959 qu'il n'existait qu'une seule espèce, *Rhinocoris erythropus* (L.) qui présentait les quatre formes suivantes :

f. *erythropus* (L.) : forme nominative

f. *maura* (F.)

f. *roseiventris* (Rey)

f. *rufifrons* WAGNER

A l'occasion de l'examen de spécimens appartenant à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique et d'échantillons provenant d'autres origines il m'est apparu que le maintien d'une seule espèce devait être confirmé mais que la conception de 1959 devait cependant être révisée du point de vue de l'aspect des coupes subsécifiques de l'espèce unique.

La comparaison des divers éléments morphologiques ou de coloration à l'intérieur de chaque sexe reste très décevante. On rencontre en effet des variations souvent sensibles de ces éléments, mais rien ne permet, dans l'état actuel de nos connaissances, de leur donner une valeur sous-spécifique. L'examen des génitalia des mâles d'origines variées ne fait ressortir aucune différence.

Par contre, dans les deux sexes, l'examen de la face externe des fémurs antérieurs permet de distinguer plusieurs types de coloration dont trois

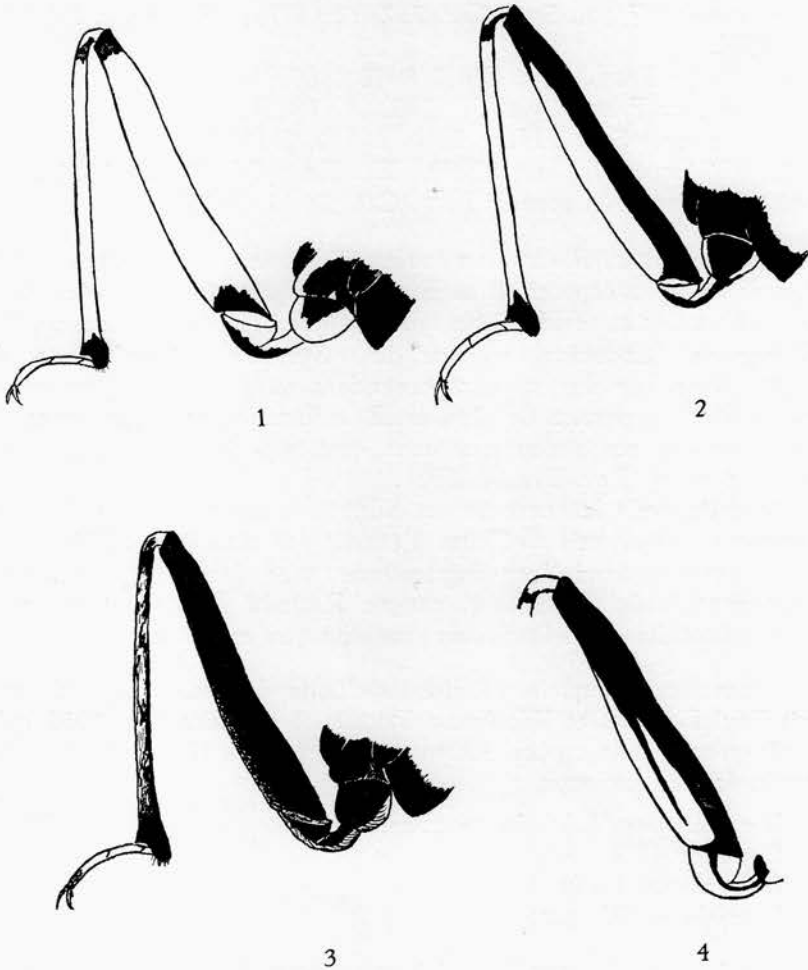


Fig. 1. — *Rhinocoris erythropus erythropus* (LINNÉ) : patte antérieure, vue externe.  
 Fig. 2. — *Rhinocoris erythropus meridialis* nov. subsp. : patte antérieure, vue externe.  
 Fig. 3. — *Rhinocoris erythropus maurus* (FABRICIUS) : patte antérieure, vue externe.  
 Fig. 4. — *Rhinocoris erythropus propinquus* nov. subsp. : fémur antérieur, face externe.

particulièrement nets répondent à une appartenance géographique certaine bien qu'encore insuffisamment délimitée en raison de la pénurie de spécimens et représentés sur les figures 1, 2 et 3 (types I, II, III).

L'ornementation des fémurs antérieurs n'a été, jusqu'à présent, précisée d'une façon nette que pour *Rhinocoris maurus* par l'expression « *femora nigra* » due à FABRICIUS dans la diagnose à laquelle je faisais allusion en ce qui concerne « *Revisio synonymica* ».

Alors que l'ornementation du type II affecte dans l'ensemble les spécimens africains, celle du type I intéresse les individus vivant dans la partie européenne de l'aire de l'espèce.

Dans la conception proposée, les spécimens, dont les fémurs répondent au type III de couleur uniformément noire, sans taches rouges, s'identifient, en raison de l'indication donnée par FABRICIUS « *femora nigra* », avec *Rhinocoris maurus* (F.) et ses synonymes que son auteur opposait vraisemblablement, à l'époque, au *Cimex erythropus* de LINNÉ.

L'ornementation des fémurs antérieurs des spécimens autres que ceux qui s'identifient avec « *maurus* » est difficile à définir. C'est pourquoi l'on comprendra la dénomination de « *tessellatus* » qui devait se rapporter, dans l'esprit de FABRICIUS, à la disposition des taches noires et rouges rappelant quelque peu une sorte de mosaïque sur les fémurs de l'espèce publiée sous ce nom en 1787 dans « *Mantissa insectorum* ». FABRICIUS devait d'ailleurs, lui-même, seize ans plus tard, dans « *Systema rhyngotorum* », mettre son « *tessellatus* » en synonymie avec le *Reduvius (Rhinocoris) haemorrhoidalis* qu'il avait décrit également en 1787 et qui devint par la suite un synonyme de *R. erythropus* (L.).

On remarquera qu'aucun auteur n'a cherché à utiliser les fémurs antérieurs pour séparer des formes ou des sous-espèces à l'intérieur de *R. erythropus* ou de ses synonymes. C'est pourquoi les indications recueillies sur ce point ne sont guère caractéristiques. Voici celles de quelques auteurs :

« Pattes brunes ou rougeâtres » (AMYOT et SERVILLE 1843. Hist. Nat. Ins. Hém., 366).

« Cuisses rouges en avant, noires en arrière » (PUTON 1880. Synopsis, 3, 179).

« Pattes rouges, les fémurs plus ou moins foncés en dessous » (GUÉRIN et PÉNEAU. F. ent. armor., Hém., 10, 13).

« Cuisses de devant d'un rouge sale offrant souvent les traces d'un ou de deux anneaux noirs, incomplets avec le côté supérieur ou latéral brun ou noir » (MULSANT et REY 1873. Hist. Nat. Pun. Fr., Reduv. 10).

« Pedibus ferrugineis interius interdum nigricantibus » (RAMBUR 1842. Faune entomologique de l'Andalousie).

« Beine braunrot, Schenkel oberseits schwarz » (GULDE 1933-1949. Wanzen Mitteleuropas. Reduviidae, 69).

« Pattes variables, rougeâtres plus ou moins rembrunies, fémurs entièrement noirs chez certains exemplaires » (VILLIERS 1945. Les Rhinocoris de la faune française. L'Entomologiste, I, 27).

« Femures no anillados de negro, unicamente sombreados » (RIBES 1961. Misc. Zool., I, 4, 15).

Les représentations graphiques de l'insecte effectuées par HERRICH-SCHÄFFER (Wanz. Ins., VII, 13, fig. 690-691) et par A. VILLIERS (1951. Atlas Hém. Fr., I, pl. X, fig. 149) n'ont évidemment aucune prétention caractéristique de sorte que les fémurs antérieurs dessinés par le premier auteur sont simplement colorés en rouge et ceux de l'Atlas des Hémiptères de France sont d'un brun rouge foncé uniforme.

Cependant, en 1861, FIEBER (Eur. Hem., 154) décrivant *Harpactor haemorrhoidalis* (F.) indiquait « Die Schenkel mit schwarzen Rückenstreif ». Ce renseignement précis montre que l'insecte de FIEBER n'est pas l'*haemorrhoidalis* de FABRICIUS dont cet auteur disait : « femora rubra » (Mantissa insectorum, 311). On voit qu'il correspond à la sous-espèce à fémurs antérieurs du type II (fig. 2). Le nom étant préoccupé, la dénomination *haemorrhoidalis* ne peut être conservée, c'est pourquoi je propose que cette sous-espèce prenne le nom de *Rhinocoris erythropus meridialis* nov. subsp.

Plusieurs auteurs influencés par le travail de FIEBER adoptèrent ultérieurement la description de l'auteur autrichien :

« Pattes rougeâtres avec les cuisses noirâtres en dessus » (FAIRMAIRE 1855. Faune élém. Hém. Fr., 115).

« Cuisses brun fauve lavées de noir en dessus (PERRIER 1926. Faune Fr. tab. syn. illust., 4, 61).

Des variations, elles-mêmes assez constantes, s'observent dans l'ornementation des fémurs antérieurs, elles peuvent se rattacher d'ailleurs à chacune des sous-espèces précédemment indiquées.

Chez quelques individus on constate une certaine extension du mélanisme qui représente la transition entre « *maurus* » et les deux autres sous-espèces. On voit que cette constatation justifie le rejet de l'existence d'espèces différentes.

Je désignerai sous le nom de *propinquus* les spécimens caractérisés par des fémurs antérieurs dont la face externe est ornée comme l'indique la figure 4. Ils paraissent exister plus spécialement, d'après les exemplaires examinés, sur la même aire que la sous-espèce *erythropus maurus*.

Les spécimens que je nomme *erythropus tyrrhenicus* dont la face externe des fémurs antérieurs présente l'ornementation de la figure 6 sont apparentés à la sous-espèce nominale *erythropus erythropus*. Il en est de même des spécimens dont l'article basal du rostre est rouge, et désignés comme *rufifrons* par E. WAGNER.

L'ornementation de la face interne est bien moins caractéristique.



On y retrouve cependant, mais avec irrégularité, soit l'absence, soit la présence de la bande longitudinale supérieure, soit la mélanisation totale ou quasi-totale correspondant à chacun des trois types.

On remarque très souvent chez les individus dont les fémurs antérieurs appartiennent aux types I et II et chez leurs apparentés une tache noire irrégulièrement arrondie vers le milieu de la partie inférieure de la face interne des fémurs. Cette tache est parfois accompagnée d'une autre tache de même forme située au même niveau, mais plus petite, entre le milieu et la base de cette face du fémur. Chez certains individus chacune de ces taches noires peut être scindée en deux taches plus petites occupant la même surface que la tache unique et situées au-dessous l'une de l'autre. La face interne présente ainsi parfois un vague aspect annelé.

La coloration des tibias antérieurs est analogue dans les types I et II, rouges avec l'apex et la base noirs. Dans le type III ces tibias tendent parfois à la mélanisation; il en est de même des trochanters et des hanches. Par contre la coloration des tarsi est très irrégulière quel que soit le type de fémur.

Nous sommes donc conduits à examiner l'aspect systématique et l'aspect géographique de trois sous-espèces :

*Rhinocoris erythropus erythropus* (LINNÉ), sous-espèce nominative.

*Rhinocoris erythropus meridialis* nov. subsp.

*Rhinocoris erythropus maurus* (FABRICIUS).

### *Rhinocoris erythropus erythropus* (LINNÉ).

(Fig. 1)

Fémurs antérieurs bicolores. Trochanters et hanches rouges variés de noir assez irrégulièrement, leur partie inférieure souvent noire. Arête supérieure des fémurs antérieurs tachée de noir aux extrémités, non parcourue par une bande noire longitudinale s'étendant régulièrement et largement sur la partie supérieure de la face externe de ces fémurs (Fig. 1).

*Rhinocoris erythropus erythropus* (LINNÉ) 1767. Syst. nat. Ed. XII, I : 2, 725, 69 (*Cimex erythropus*).

= *Reduvius haemorrhoidalis* FABRICIUS 1787. Mant. Ins. 311, 23.

= *Reduvius tessellatus* FABRICIUS 1787. Mant. Ins. 313, 38.

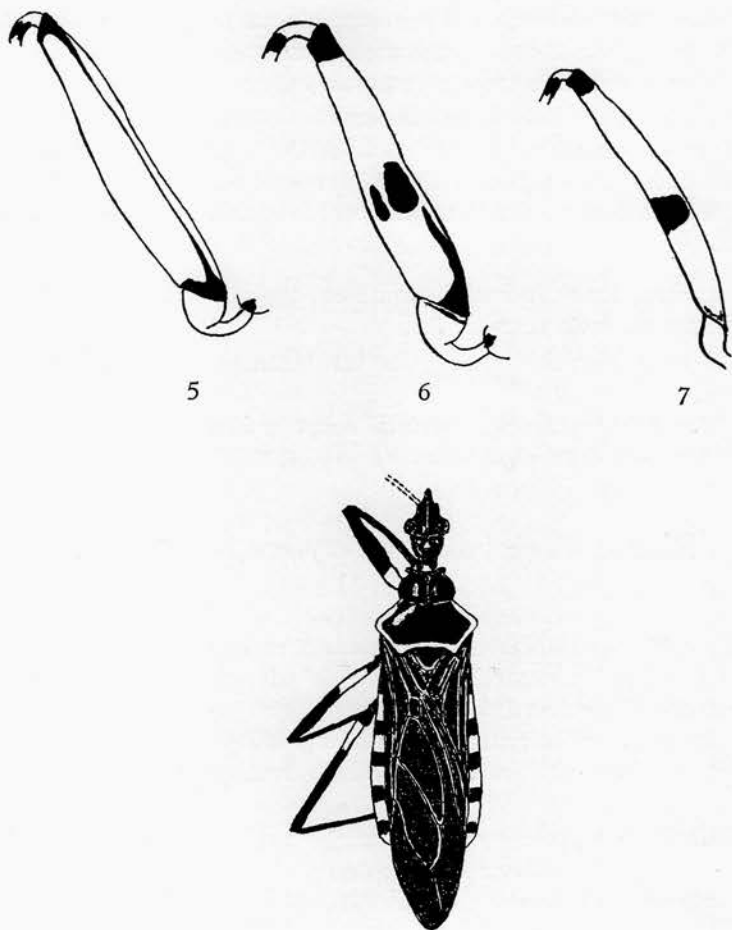
= *Reduvius barbaricus* GMELIN 1788. Syst. Nat. XIII, 2199, 572.

Le tableau suivant permet de distinguer la sous-espèce nominale de celles qui lui sont apparentées :

I (2) Abdomen noir.

A (B) Premier article du rostre noir avec la partie supérieure rouge ou tachée de rouge.

C (D-E) Fémurs antérieurs tachés de noir aux extrémités, le reste rougeâtre, parfois vaguement et irrégulièrement taché de sombre *erythropus erythropus* (LINNÉ) (Fig. 1). On remarquera que le texte où LINNÉ décrivait, en 1767, *Cimex erythropus* contient une contradiction entre la première partie de la diagnose « pedibus rubris » et la fin de la deuxième partie « pedibus nigricantes maximum partem rubri »



8

- Fig. 5. — *Rhinocoris erythropus monogrammus* nov. subsp. : fémur antérieur, face externe.  
 Fig. 6. — *Rhinocoris erythropus tyrrhenicus* nov. subsp. : fémur antérieur, face externe.  
 Fig. 7. — *Rhinocoris erythropus tyrrhenicus* nov. subsp. : disposition de l'ornementation médiane de la face externe des fémurs intermédiaires et postérieurs.  
 Fig. 8. — *Rhinocoris solifer* nov. sp. : vue dorsale.



D (C-E) Face externe des fémurs antérieurs portant un peu au-dessous de l'arête supérieure et parallèlement à celle-ci une fine ligne longitudinale noire un peu élargie aux extrémités où elle rejoint chacun des deux apex qui sont bordés de noir (Fig. 5)

*erythropus monogrammus* nov. subsp. (Fig. 5).

E (C-D) Fémurs antérieurs ornés de taches noires bien marquées vers le milieu de chaque face (Fig. 6). Cette ornementation se retrouve sur les fémurs des deux autres paires où les taches noires peuvent être réunies par leur partie inférieure de façon à former un anneau interrompu seulement sur l'arête supérieure qui reste rouge (Fig. 7)

*erythropus tyrrenicus* nov. subsp. (Fig. 6).

B (A) Premier article du rostre rouge

*erythropus rufifrons* WAGNER 1952.  
Eos, 28, 101.

2 (1) Abdomen rouge ou jaunâtre ou varié de sombre et de l'une de ces deux colorations claires

variété : *roseiventris* REY.

La localisation géographique « *Habitat in Barbaria* » mentionnée par LINNÉ demande des précisions.

« *Barbaria* » est un nom latinisé. Les Romains n'ont jamais utilisé ce terme pour désigner une contrée précise puisqu'il désignait tout pays étranger par rapport aux Grecs et aux Romains. LINNÉ utilisait donc le terme dans le sens géographique qu'on employait encore de son temps, tombé en désuétude par la suite, qui correspondait à l'ensemble du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie et à une partie de la Cyrénaïque.

En décrivant la même espèce sous le nom de « *haemorrhoidalis* », FABRICIUS devait confirmer en 1787, 1794 et 1803 que ce *Rhinocoris* vivait en « *Barbarie* ».

STÅL, en 1874, dans « *Enumeratio Hemipterorum* » attribuée à *R. erythropus* (et synonymes) l'habitat : « *Europa meridionalis, Aegyptus* ». Cette nouvelle distribution géographique appelle une explication.

La première mention de STÅL « *Europa meridionalis* » résulte de la présence dans la synonymie de *R. tessellatus* FABRICIUS, décrit de Montpellier en 1787 ainsi que des indications d'HERRICH-SCHÄFFER « *Aus dem südlichen Europa : Portugal, Spanien, Dalmatien* » (1844, Wanz. Ins., VII, 13), de FIEBER (1861, Eur. Hem., 154) et de PUTON (1869, Cat. Hém. Hét., 35).

Quant à la seconde mention « *Aegyptus* », on remarquera que l'Égypte est en dehors de la « *Barbarie* » et qu'aucun auteur n'avait rapporté avant STÅL la présence de *R. erythropus* dans cette contrée. C'est donc par une extension excessive de l'expression géographique que cet auteur a introduit *R. erythropus* dans la faune égyptienne.

Par la suite, à ma connaissance et sous réserve de nouvelles recherches, l'insecte n'a jamais été recueilli en Égypte. Les citations de cette contrée

que l'on rencontre parfois dans certains textes reproduisent seulement l'indication manifestement erronée de l'*Enumeratio Hemipterorum*. En 1955, respectueux de la mention de STÅL, j'avais rappelé cet habitat (DISPONS, Réduv. Afr. n. Occ. Mém. Nat. Hist. Nat., 187) qui doit donc être supprimé. Il en est de même de l'indication identique portée en 1959 dans les « Wanzentabellen » de Paul DISPONS et Wolfgang STICHEL (vol. 3, 134).

La distribution géographique de *Rhinocoris erythropus erythropus* (L.), d'après les connaissances actuelles, est la suivante :

En Europe, cet insecte existe dans la Péninsule Ibérique, dans la partie sud-occidentale de la France au sud de la Loire et se retrouve dans l'Allier et l'Est de la France et en Allemagne méridionale. Les confins de l'aire se situent en Belgique, Suisse, Hongrie et Yougoslavie et la frontière orientale en Albanie. Il existe dans les îles de la Méditerranée avec sensiblement les mêmes limites de l'aire en longitude, Malte apparaissant comme l'habitat le plus excentrique. HORVÁTH avait cité ce Réduviide du Caucase (*Hemiptera caucasica*, 1899). KIRITSCHENKO s'est borné à reproduire cette citation dans sa *Faunae caucasicae* de 1918, il n'a pas cité l'espèce dans sa Faune de la Russie d'Europe de 1951.

En Afrique du Nord, la répartition de la sous-espèce n'a pu être précisée, mais elle se situe à l'intérieur de celle de *R. erythropus meridialis* nov. subsp.

La sous-espèce *rufifrons* WAGNER a été décrite de Sicile (Mont Etna). La sous-espèce *tyrrhenicus* nov. subsp. existe en Corse (Santa Regine) : représentée à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique par deux exemplaires femelles portant tous deux le n° I. G. 21.615.

La sous-espèce *monogrammus* nov. subsp. existe en Europe. Elle est représentée à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique par deux spécimens originaires d'Italie portant le n° I. G. 18.708.

La variété *roseiventris* REY peut affecter chacune des sous-espèces précédentes. Sa localisation n'est pas déterminée.

L'aire de *Rhinocoris erythropus erythropus* (L.) est plus étendue que celles des deux autres sous-espèces « *meridialis* » et « *maurus* », bien plus localisées, et sur lesquelles elle empiète, probablement en raison de phénomènes d'hybridation.

### *Rhinocoris erythropus meridialis* nov. subsp.

Diffère de la sous-espèce précédente par la présence sur l'arête supérieure des fémurs antérieurs d'une bande longitudinale noire, nette et continue, et qui s'étend régulièrement et largement sur la partie supérieure de la face externe de ces fémurs (fig. 2).

- 1 (2) Abdomen noir.  
 A (B) Bande noire des fémurs antérieurs plus ou moins large, mais de largeur à peu près constante sur la plus grande partie de son parcours et s'élargissant seulement à l'apex qu'elle envahit en général entièrement  
 3) *Rhinocoris erythropus meridialis* nov. subsp. (Fig. 2)  
 = *Rhinocoris haemorrhoidalis* (FIEBER), 1861, Eur. Hem., 154.5.  
 B (A) Bande noire très élargie, la coloration rouge n'apparaissant que sur une surface plus ou moins étendue de la partie proximo-inférieure du fémur antérieur, cette coloration s'infiltrant parfois depuis la base du membre en formation linéaire longitudinale étroite en s'acuminant vers l'avant sans atteindre l'apex du fémur (Fig. 4)

*erythropus propinquus* nov. subsp. (Fig. 4).

- 2 (1) Abdomen rouge ou jaunâtre ou varié de sombre et de l'une de ces deux colorations claires

variété : *variventris* nov. var.

Variété nommée par symétrie avec *roseiventris* REY avec une affectation et une localisation indéterminées.

C'est à la sous-espèce *meridialis* que correspond la répartition que j'indiquais en 1955 pour *R. erythropus* (Mém. Mus. Hist. Nat., loc. cit., 186-187) en Afrique nord-occidentale et qui comprenait le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Cyrénaïque.

En Europe, la sous-espèce reste méditerranéenne. Elle est représentée à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique par des spécimens d'Andalousie et des Abruzzes.

*R. erythropus propinquus* (Fig. 4) existe sur l'ensemble de l'aire africaine. L'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique en possède des exemplaires du Maroc (N° I. G. 10.417) et de Kabylie (N° I. G. 19.341 et I. G. 19.343). En France je l'ai rencontré aux abords du Lac de Bolmon (Lac de Berre) en Provence; l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique en possède un individu d'Andalousie (N° I. G. 22.544).

### *Rhinocoris erythropus maurus* (FABRICIUS).

(Fig. 3)

Fémurs antérieurs entièrement noirs. Trochanters et hanches antérieures en majorité de couleur noire sauf une aire plus ou moins étendue sur leur partie inférieure. Alors que chez les sous-espèces précédentes les tibias antérieurs sont rouges et étroitement bordés de noir à la base et à l'apex, chez *maurus* on constate une extension plus ou moins prononcée vers la partie médiane du tibia de la mélanisation basale et apicale.

*Rhinocoris erythropus maurus* (FABRICIUS), 1775. Syst. Ent. 732, 12  
 = *Rhinocoris tibialis* (FABRICIUS), 1803. Syst. rhyng., 278, 42.

Comme chez les sous-espèces précédentes, l'abdomen normalement noir brillant peut être plus clair, rougeâtre ou jaunâtre ou varié de ces deux colorations et de noir. Cette variété que je désigne sous le nom de *madefactus* nov. var. paraît rare.

Les spécimens de *maurus*, strictement purs, c'est-à-dire dont la partie proximo-inférieure des fémurs antérieurs est absolument noire sont très rares. Un examen attentif montre le plus souvent une plage de décoloration parfois infime, tendant vers le rouge foncier de la sous-espèce nominale.

MENOZZI a décrit en 1934 (Boll. Soc. Ent. It., 144-146) un *Rhinocoris krugeri* qui n'est autre que *R. erythropus* avec lequel l'auteur l'a comparé sans mettre en évidence des caractères différentiels acceptables. Du point de vue biogéographique on remarquera que l'habitat du Réduviide décrit par MENOZZI se situe en Cyrénaïque, c'est-à-dire sur la partie du littoral libyen qui bénéficie d'un climat analogue à celui de la partie septentrionale du Maghreb. Cette station semble bien constituer la limite orientale de l'aire de l'espèce en Afrique boréale.

#### 4. — *Rhinocoris annulatus* (LINNÉ).

*Rhinocoris annulatus annulatus* (LINNÉ), sous-espèce nominative.

*Rhinocoris annulatus hilaris* nov. subsp.

*Rhinocoris annulatus wastinensis* nov. subsp.

*Rhinocoris annulatus vasconicus* nov. subsp.

##### 1. — *Rhinocoris annulatus annulatus* (LINNÉ).

La sous-espèce nominative est représentée à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique par dix spécimens adultes et trois larves originaires de localité alpines (Saint-Martin-Vésubie, San Remo, Alpes Carniques), par un spécimen d'Espagne (Castille) et par un spécimen de Belgique (Malines).

##### 2. — *Rhinocoris annulatus hilaris* nov. subsp.

Alors que chez la sous-espèce nominative, ne sont annelés de rouge que les fémurs de la paire antérieure et de la paire postérieure, chez la sous-espèce *hilaris* les fémurs intermédiaires sont également annelés de rouge. Même taille que l'espèce nominative.

Suisse : Seegräben, 2 juin 1951 (Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, N° 20.543), holotype ♂ et paratype ♀. France : Saint-Martin-Vésubie, 28 mai 1939 (N° 13.127 dans la collection de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique), paratype ♂.

3. — *Rhinocoris annulatus wastinensis* nov. subsp.

Alors que l'abdomen de la sous-espèce nominative est noir brillant sauf le connexivum et le segment génital qui sont tachés de rouge, celui de la sous-espèce *wastinensis* est rouge avec seulement comme parties noires que la base, les sutures des segments les plus rapprochés de la base et le long du connexivum une bande longitudinale assez étroite. Taille 12 mm.

H o l o t y p e ♀. — Fontainebleau (André HOLLANDE) Coll. DISPONS.

4. — *Rhinocoris annulatus vasconicus* nov. subsp.

Diffère de la sous-espèce nominative par les tibias, et plus spécialement les tibias antérieurs, dont l'arête postérieure est noire sur presque toute la longueur sauf une très faible portion dans la partie distale de sorte que la ligne noire n'atteint pas tout à fait l'anneau basal.

H o l o t y p e ♀. — Caubeyres (Lot et Garonne), Coll. DISPONS.

5. — *Rhinocoris iracundus* (PODA).1. — *Rhinocoris iracundus iracundus* (PODA).

La sous-espèce nominative est représentée à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique par des spécimens originaires de Bulgarie (Vallée de la Vladaja, 400 à 675 m), d'Italie (Trentin, 400 m), de Suisse (Valais), de France (Alsace, Languedoc, Dauphiné, 1900 m).

Les exemplaires provenant de stations situées en altitude (Valais et Dauphiné) sont plus fortement tachées de noir que les autres et les fémurs sont plus nettement annelés.

Le mélanisme peut être extrêmement prononcé sur le pronotum et sur les fémurs : forme *rhodantis* nov. f.

H o l o t y p e ♂. — Suisse : Haute vallée du Rhône (Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, étiquette Liège 68, collection VAN VOLXEM).

2. — *Rhinocoris iracundus rubricus* (GERMAR).

— forme nominative *rubricus* (GERMAR).

Représentée à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique par des spécimens originaires d'Italie : Istrie, Alpes carniques, Abruzzes (Altitude variant de 400 à 14.000 mètres).

— forme *imperfectus* STICHEL.

L'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique en possède un exemplaire de l'Aquila San Giuliano dans les Abruzzes (700 à 900 m), 9 juin 1952. F. G. OVERLAET (N° 18.928).



— forme *phoebus* nov. f.

La coloration du segment génital du mâle est rouge uniforme alors que celle de la forme nominative est rouge varié de noir.

**H o l o t y p e** ♂. — Val di Sole 74 (DE BETOLINI), Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

3. — *Rhinocoris iracundus pictus* KOLENATI.

Représenté à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique par un spécimen des Alpes carniques (1.000 m). Le mélanisme est très poussé sur le pronotum et les fémurs qui sont noirs annelés de rouge.

4. — *Rhinocoris iracundus amabilis* STICHEL.

Cette sous-espèce est représentée à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique par des exemplaires provenant d'Italie (Alpes carniques, Abruzzes), de Grèce (Morée, Corfou), de France (Alpes maritimes, Languedoc et avec un certain doute une larve probablement au troisième stade de Corse).

6. — *Rhinocoris punctiventris* (HERRICH-SCHÄFFER).

Cette espèce n'est représentée à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique que par la forme *variegatus* (FIEBER) originaire de Turquie d'Europe (Bosphore : Rumeli-Kavagi, étiquette 9.642).

7. — *Rhinocoris solifer* nov. sp.

(Fig. 8 à 11)

**H o l o t y p e** ♂. Mongolie : Tong Ta, R. P. LEJEUNE, 1932, coll. J. MÜLLER, étiquette n° 16364 (Institut royal des Sciences naturelles de Belgique). Spécimen unique mutilé dont les antennes et 2 pattes manquent. Taille : 11 mm jusqu'à l'apex de l'abdomen; 12,5 mm jusqu'à l'apex de la membrane des élytres.

Sont noirs : la tête — sauf une tache interocellaire jaune et la gula qui est rouge —, le rostre, le lobe antérieur du pronotum, le scutellum — sauf l'apex qui est très finement bordé de rouge, les hanches, les trochanters, les tibias, les tarsi, les ongles, le segment génital (♂) (sauf une très légère tache mal définie, médiane, un peu au-dessous du rebord ventral du pygophore, brun rougeâtre).

Lobe postérieur du pronotum noir bordé de rouge sur ses marges latérales et sur sa marge postérieure. La face ventrale du thorax est noire sauf la bordure des propleures antérieurs enveloppant les hanches qui sont bordés de rouge.

Elytres brun très sombre. Partie ventrale de l'abdomen variée de rouge et de noir selon la disposition de la figure 9.



Fémurs noirs avec un large anneau rouge basal séparé du trochanter par un fin liseré de la couleur noire foncière.

Connexivum rouge taché de noir sur un peu plus du tiers antérieur de chaque segment.

Longueur du deuxième article du rostre égal à une fois et demie celle du premier article. Apex du scutellum non relevé. Elytres dépassant nettement l'apex de l'abdomen. L'aspect dorsal est donné par la figure 8.

Mâle. Paramères assez minces, courbés à l'extrémité, assez fortement écartés. Bord ventral du pygophore pourvu d'une apophyse très épaisse, très débordante, de couleur rouge brique et munie de deux dents aiguës, recourbées, d'un noir brillant (fig. 10 et 11).

Cette espèce présente le faciès de certains *Sphedanolestes*, mais l'occlusion de l'impression médiane du lobe antérieur du pronotum dans sa partie postérieure par une bride l'isolant de la stricture (dépression transversale) séparant les deux lobes reste cependant très caractéristique de l'appartenance au genre *Rhinocoris*.

*Rhinocoris solifer* nov. sp. se distingue des espèces qui pourraient se rencontrer sur son aire ou dans des régions voisines par les éléments suivants :

— le rostre dont le premier article est plus court que le lobe antérieur de la tête ce qui le différencie de *R. marginellus* (F.) et de *R. mendicus* STÅL, de taille variant de 11 à 15 mm, cités de Chine;

— la coloration noire des tibias, la coloration différente des fémurs et l'apex non relevé du scutellum ce qui le distingue de *R. dauricus* KIRITSHENKO de Chine, de Sibérie et de Mongolie dont les tibias portent deux anneaux rouges, les fémurs sont tachés de rouge à la base et portent en outre un anneau rouge bien distinct, dont l'apex du scutellum est relevé et de taille plus forte (12,5 à 14 mm);

— la coloration des pattes très différente de celle des pattes de *R. leucospilus* STÅL ce qui le sépare de cette espèce et de toutes ses sous-espèces répandues en Asie.

#### 4. — Genre SPHEDANOLESTES STÅL.

##### 1. — *Sphedanolestes sanguineus* (FABRICIUS).

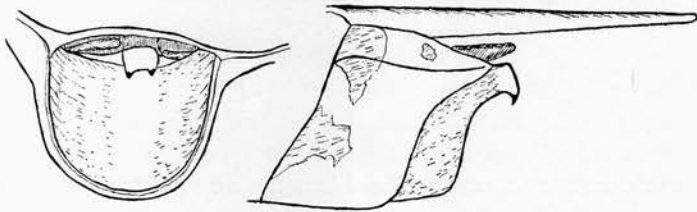
Les spécimens de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique appartiennent à la sous-espèce nominative et à une sous-espèce nouvelle.

— *Sphedanolestes sanguineus sanguineus* (FABRICIUS).

Cinq individus de Kabylie et un individu de l'Estérel (Alpes maritimes : Agay).

— *Sphedanolestes sanguineus baeticus* nov. subsp.

Se distingue de la sous-espèce nominative par un fin liseré jaune qui s'étend sur toute la marge postérieure du pronotum jusqu'aux angles latéraux. Les segments du connexivum sont d'un jaune vif avec une tache noire quadrangulaire sur leur partie antérieure. L'abdomen est noir, varié de marbrures jaunes.



10

11



9

Fig. 9 à 11. — *Rhinocoris solifer* nov. sp.

9. vue ventrale de l'abdomen; 10. pygophore, vue postérieure; 11. pygophore, profil.

Holotype ♀ et paratype ♀. Andalousie : Lanjaron (Province de Grenade), 26 avril - 18 juin 1961 (FAGEL, n° 22544, à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique).

## 2. — *Sphedanolestes lividigaster* (MULSANT et REY).

— *Sphedanolestes lividigaster lividigaster* (MULSANT et REY).

Un individu (♂), Alpes Maritimes (Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, 11838).

— *Sphedanolestes lividigaster atripes* (PUTON).

Un individu (♂), Algérie (Oued Marsa) (Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, 18788).

### 3. — *Sphedanolestes cingulatus* FIEBER.

Une femelle des Abruzzes (Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, 18709).

### 4. — *Sphedanolestes dorchymonti* nov. sp

H o l o t y p e ♂. — Ile de Rhodes : Mont Profeta, 600 m, 16 juin 1933 (A. D'ORCHYMONT, Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, 10.081).

Stature et faciès de *Sphedanolestes pulchellus* (KLUG) dont la tête, les élytres et le connexivum sont identiques. L'ornementation du pronotum légèrement différente de celle de *S. pulchellus* n'apporte cependant rien de remarquable en raison de la variabilité de cette partie du corps chez cette espèce; il en est de même des taches noires de l'abdomen.

Par contre, les antennes sont d'un brun très foncé alors qu'elles sont claires chez *pulchellus*. L'ornementation des membres est différente : les hanches sont à peu près noires et les trochanters nettement tachés de noir tandis que ces parties du corps sont sans taches ou très faiblement tachées chez *S. pulchellus*; les fémurs qui sont jaunes sont tachés de noir à l'apex comme chez *S. pulchellus*, mais ils sont ornés, à peu près au milieu, d'un anneau noir complet bien marqué au lieu des deux petits groupes de taches plus ou moins coalescentes constituant deux maigres anneaux nettement séparés l'un de l'autre au milieu et à quelque distance de l'apex des fémurs de *pulchellus*.

Les tibias, les tarsi et les ongles de *S. dorchymonti* nov. sp. sont entièrement noirs alors que chez *pulchellus* les tibias sont jaunes avec une tache noire étroite à l'apex et une autre à la base et que les tarsi ne sont assombrés que dans leur partie apicale avec les ongles également sombres.

### RÉSUMÉ.

L'auteur étudie une collection d'*Harpactorinae* (*Reduviidae*) de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique. A cette occasion il discute le statut de *Rhinocoris erythropus* LINNÉ ainsi que celui de ses formes et variétés et en décrit 4 sous-espèces nouvelles : *monogrammus*, *tyrrhenicus*,

*meridialis* et *propinquus* et les variétés *variventris* et *madefactus*. Trois sous-espèces nouvelles de *Rhinocoris annulatus* LINNÉ sont décrites sous les noms de *hilaris*, *wastinensis* et *vasconicus* de même que deux formes nouvelles de *Rhinocoris iracundus* PODA sous les noms de *phoebus* et *rhodantis*. Sont également décrites les espèces et sous-espèces suivantes : *Rhinocoris solifer*, *Sphedanolestes sanguineus baeticus*, *Sphedanolestes dorchymonti*.



